

Sahara Info

ASSOCIATION DES AMIS DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

Février / Avril 2025 - Numéro 198 - 25 € annuel - N° ISSN : 0150-262X



« Marchons, marchez pour la liberté des Sahraouis »

Ce premier journal à paraître en 2025 va s'employer, encore plus que les précédents, à donner de la voix en France au peuple sahraoui et au Front Polisario, tant leur lutte pour retrouver leur patrie est de plus en plus foulée aux pieds.

Et pourtant un Etat en exil existe aux confins du territoire algérien, et pourtant les Sahraouis résidant au Sahara occidental occupé par le Maroc résistent aux intimidations et aux menaces, et pourtant une diaspora en Europe forme des communautés sahraouies, dynamiques, éduquées qui reprennent avec les moyens d'aujourd'hui cette même lutte de libération.

Et surtout des dizaines de militants jeunes et moins jeunes sont en prison pour les punir d'avoir osé revendiquer leur droit à l'autodétermination.

Alors c'est de pensée et d'engagement avec eux, que nous allons sillonner la France et l'Espagne de mars à juin, pour d'étapes en étapes, informer, sensibiliser, faire en sorte que plus personne en France n'ignore ce mot Sahraoui et que tous localisent en Afrique, le Sahara occidental et avec nous demandent la libération de tous ces prisonniers politiques.

Vous trouverez dans ce numéro leurs portraits, l'écho de leurs familles, la résistance et l'appui humanitaire que des associations sahraouies et européennes mettent en œuvre depuis tant d'années. Vous découvrirez aussi l'importance du Conseil des droits de l'homme de Genève, que des responsables sahraouis ont depuis la mort d'Hassan II en 1999 le droit de fréquenter.

Sont-ils entendus ? Souvent difficile surtout quand c'est un diplomate marocain qui préside ce Conseil.

Mais les Sahraouis ont été entendus par les juges européens qui ce 4 octobre 2024 leur ont donné raison et réaffirmé, après l'ONU et l'Union africaine, qu'ils étaient distincts du Maroc et avaient le



viennent de France, avec le Président Macron, d'Espagne avec le Premier Ministre Sanchez ou des Etats-Unis avec le Président Trump, ne pourront s'imposer et falsifier les règles du droit international ou la parole des juges.

Le peuple sahraoui comme le Front Polisario, forts d'une lutte de libération qui s'appuie sur ce droit international et forts de la résistance patiente apprise au désert, sont convaincus de gagner cette bataille pour leur existence, quel que soit le prix qu'il leur faut payer depuis 1976.

droit de retrouver leur pays et d'y construire enfin un Etat indépendant, disposant de ses ressources. Les choix privilégiant le rapport de forces au respect du droit, qu'ils

Régine Villemont, 25 février 2025

La Marche pour la Liberté

Depuis le couloir de sa prison à Kénitra, Naâma appelle chaque semaine son épouse, Claude. Et souvent, Claude prend des notes, tant son mari, prisonnier depuis 2010, l'encourage et lui transmet tout son courage.

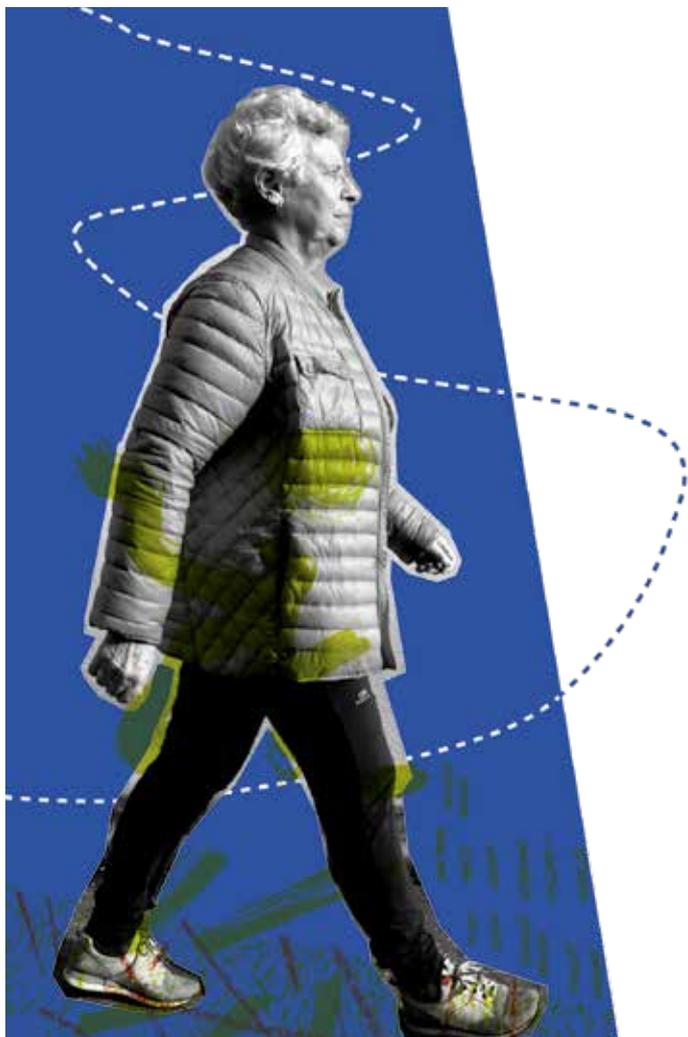
Comme je lui parlais de la préparation de la Marche et de ma hâte de le voir libre, il répondit : « Prends patience , notre capacité de patience , celle de mon peuple de nomades est infinie... Mon père, fier, ne s'est jamais exprimé devant moi sur sa disparition forcée. C'est un destin, c'est Dieu qui l'a voulu, je dois l'accepter.

Quand j'ai retrouvé mon père 16 ans après, il a tout repris. Sa vie, il était bien avec ses enfants, avec sa famille, avec les autres. Je suis dans la continuation de ce qu'il a fait.

Je pense à ma maman, résistante, décédée à 28 ans d'un cancer. Elle n'a pas supporté. Elle laissait son grand fils de 7 ans, le deuxième de 5 ans et le troisième de 3 ans, plus un bébé perdu alors qu'elle était en prison.

On n'est pas là pour rien, c'est un destin et on le partage avec tout le monde. Cela donne un sens à ma vie, **je crois à la providence de Dieu qui m'a mis sur ton chemin, il n'y a pas d'autre femme pour supporter ce chemin.**

**Destin croisé qu'offre
la beauté de la vie**



Tu supportes avec persévérance les obstacles, les défis. Tu le payes avec ta santé, ton psychisme. Tu es tombée, plusieurs fois, tu t'es relevée, en fin de compte tu es là.

La préparation de la Marche, c'est le symbole de tout ce que tu as commencé en 1989 au CCFD-Terre solidaire, qui est devenu ton combat de Française. Parmi toutes les causes humanitaires, sur ton chemin, tu as rencontré un Sahraoui devenu ton mari et c'est devenu une question de vie et d'existence.

**« Essaie de ne pas céder à la violence
des représentations »** écrit Epictète

Epictète recommande de ne pas se laisser capturer par de mauvaises représentations, nous devons les changer en bonnes représentations. L'esprit ne distingue pas une proposition logique et une illusion. L'esprit accepte tout comme si c'était vrai. Il faut donc lui envoyer des messages positifs.

Cette marche va donner plus de visibilité sur la situation injuste dans laquelle nous nous trouvons depuis 15 ans, comme l'a redit le groupe de travail « sur la détention arbitraire » dans son avis de novembre 2023.
(Avis A/HRC/WGAD/2023/23)

D'un côté, l'ennemi a mis fin à toute revendication, de l'autre nous, nous mettons en cause l'injustice de la situation et nous poussons le Maroc à se conformer à la légalité internationale.

« La Marche pour la liberté » va permettre d'attirer l'attention du monde sur notre situation. Elle pourra être aussi un facteur de prise de conscience pour les entreprises françaises et européennes qui continuent de piller les ressources naturelles du Sahara occidental en violant les arrêts définitifs de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJEU) du 4 octobre 2024 au tribunal de Luxembourg qui s'appliquent à tous les Etats. »

La Marche permettra aussi une prise de conscience politique de ceux qui dirigent le Maroc pour trouver une issue favorable à cette situation conformément au droit international et au droit marocain lui-même. Nous y croyons, que nous soyons au Maroc en prison, dans le territoire occupé du Sahara occidental, en exil à Tindouf sous le gouvernement de la RASD, ou en tant que membres de la diaspora...»



REJOIGNEZ-NOUS !

En savoir plus :

<https://linktr.ee/marchepourlaliberte2025>
marchepourlaliberte2025@gmail.com



Le rôle des associations sahraouies dans la défense des droits de l'homme

Depuis de nombreuses années, les réunions à Paris, Genève, souvent par internet, nous ont permis de mieux connaître les militants sahraouis attachés à la défense des prisonniers politiques sahraouis. La confiance partagée, les engagements communs (plaintes, parrainage) nous invitent à les écouter.

Quels sont vos rapports avec les familles ?

Soutien, moral, juridique, humanitaire ?

La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines est fondée en 2004 à El Aaiun occupée sous le nom de « Comité pour la protection des prisonniers sahraouis » dont le but est de mettre en lumière la situation des prisonniers sahraouis surtout dans la prison noire d'El Aaiun occupée. L'Etat marocain ne nous reconnaît pas, à l'instar de toutes les autres associations sahraouies. Une première réunion a lieu en 2009 à El Aaiun pour modifier son nom. Le Comité devient alors, la Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines. Il s'agit pour nous de suivre la situation dans les prisons et d'assister à tous les procès.

Une deuxième réorganisation a été faite le 22 février 2018 à El Aaiun occupée qui a modifié la structure de la LPPS et ses objectifs.

La nouvelle structure de la LPPS est formée d'une Assemblée générale, d'un Conseil de gestion composé de 25 membres et d'un Bureau exécutif formé de 9 membres. Les buts de la Ligue on peut les résumer comme suit :

- Prendre en charge tous les aspects juridiques et sociaux de la situation des prisonniers politiques sahraouis.
- Surveiller les dossiers judiciaires des détenus en assistant aux procès et en soutenant leurs familles avec des copies des verdicts rendus.
- Mettre en évidence les violations juridiques affectant les garanties de procès équitables à fournir dans ces procès en publiant des rapports, des déclarations à l'opinion publique.
- Contacter les organisations et associations internationales.
- Soutenir la famille du détenu en suivant la situation sociale et économique de sa famille et en lui offrant des encouragements.
- La coordination avec les observateurs internationaux en leur présentant la traduction nécessaire durant le procès ou lors de leurs rencontres avec les familles des prisonniers.

Pour réaliser ces objectifs la Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines a réalisé de très nombreuses activités depuis sa fondation. Et pourtant, elle travaille dans un contexte qui est difficile et dangereux, ses membres peuvent être arrêtés et emprisonnés comme c'est le cas du Président, Ahmed Sba qui purge une peine à perpétuité. Il faut savoir que la plupart des ces activités se font clandestinement du fait de la situation d'occupation illégale du territoire de Sahara occidental.

Toutes ces activités ont principalement porté sur les conditions de détention des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines en attirant l'attention sur la politique systématique de représailles adoptée par l'Etat contre les



"Liberté et espoir pour les disparus et les détenus"
journée d'étude en mai 2018.

militants et les défenseurs des droits de l'homme, alors qu'ils revendiquent simplement la jouissance de leurs droits fondamentaux.

Exemples des activités de la LPPS dans les dernières années : Réunions avec plusieurs filiales des organismes des Nations Unies, dans la capitale marocaine Rabat ou à El Aaiun, capitale du Sahara occidental. Les premières réunions ont eu lieu avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, M. Juan Mendez, au Palais des Nations Unies à Genève puis à Rabat en septembre 2012.

- Une autre réunion avec le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire avec, pour conséquence, la visite des experts du groupe de travail qui ont visité les prisonniers politiques sahraouis, ceux du groupe de Gdeim Izik à la prison locale de Salé 1 au Maroc et une autre visite au prisonniers politiques sahraouis se trouvant à la prison Noire d'El Aaiun au Sahara Occidental occupé, en décembre 2013.
- Une rencontre avec la commission du HCDH-Haut Commissariat des Droits de l'Homme lors de sa visite à El Aaiun occupée en avril 2014.
- En mai 2014, rencontre à Rabat, avec Navi Pillay, Haute commissaire du HCDH des NU à Genève.
- À Salé, en juin 2014, la LPPS a tenu une réunion avec Amnesty international.
- Autres rencontres de travail avec le Haut-Commissariat des Nations Unies à El Aaiun occupée en avril 2015.
- Rencontres avec la Mission internationale du CICR au cours des années 2014 et 2016 à Genève.
- Rencontre avec la mission de l'UE au Maroc en novembre 2017 pour revendiquer le transfert près des familles, des prisonniers politiques sahraouis au territoire du Sahara occidental occupé.

Cette revendication est toujours d'actualité et est la cause des très nombreuses grèves de la faim observées par les PPSGI (Prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik) depuis la fin du procès en appel en juillet 2017.

Ces dernières années, nous avons rencontré les conseillers de plusieurs missions diplomatiques accréditées à Rabat pour exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines. En particulier, avec des conseillers politiques et des conseillers des droits de l'homme à l'Ambassade des Etats-Unis au Maroc.

- Participation aux conférences du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies à Genève et à ses sessions depuis 2013 ainsi qu'à des séminaires en France, Espagne, Allemagne, Portugal, etc.
- La LPPS apporte un soutien moral important aux familles des prisonniers sahraouis, qui sont souvent isolées et stigmatisées en raison de l'engagement de leurs proches et de la politique systématique de marginalisation et de repréailles menée par l'occupation marocaine.
- La LPPS assure aussi une veille juridique en suivant les dossiers des prisonniers, en assistant aux procès et en dénonçant les violations des droits.
- La LPPS offre une aide matérielle et un accompagnement social aux familles, qui peuvent se retrouver dans des situations de précarité en raison de l'emprisonnement d'un membre de leur famille.

Certaines familles sont-elles engagées dans l'association ?

- Oui, certaines familles sont engagées dans LPPS. Il est naturel que de nombreuses familles de prisonniers soutiennent l'association et participent à ses activités, étant donné l'importance de son rôle dans la mise en lumière de la grave situation que vivent les prisonniers politiques dans les prisons marocaines. Pour nous, les familles de prisonniers sont une partie importante de nos efforts pour atteindre les objectifs de notre organisation, qui sont la justice et les droits fondamentaux de ces prisonniers et leur libération.

Quel est aujourd'hui le contexte de la vie au Sahara occupé, les familles des prisonniers sont-elles davantage que les autres réprimées, mises à l'écart de l'emploi, de possibilités de faire des études, etc. ?

La vie au Sahara occidental occupé est caractérisée par des tensions et des violations des droits de l'homme par l'occupant marocain. Les familles des prisonniers sont particulièrement visées et souffrent de discrimination, de restrictions de travail et de pressions diverses, dans le but de les em-

pêcher de continuer à plaider en faveur de la libération des prisonniers et de les décourager de contribuer à fournir des informations sur la situation des prisonniers à l'intérieur de la prison. Pour nous, les familles sont la seule source fiable d'informations précises sur la situation des prisonniers et le seul lien entre le prisonnier et le monde extérieur. Par conséquent, toutes les tracasseries que les familles subissent de la part des occupants marocains visent principalement à les piéger et à couper leurs moyens de communication avec le monde extérieur.

Les relations familles-associations sahraouies en Europe, associations françaises sont-elles importantes ?

Les relations entre les familles et les associations sahraouies en Europe, notamment françaises, sont essentielles. Ces associations jouent un rôle de soutien, de sensibilisation et de plaidoyer pour la cause des prisonniers sahraouis et pour le respect des droits humains au Sahara occidental occupé, d'autant plus que le territoire est interdit aux organisations internationales et aux journalistes depuis 2014. Donc le rôle des associations communautaires et du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui en Europe est très important pour faire face au black-out médiatique et communiquer sur la réalité de ce qui se passe dans le territoire occupé, à la communauté internationale, à la presse et aux politiques. À cette occasion nous tenons à saluer les efforts déployés par l'association des amis de la République sahraouie en France, dans le dossier des prisonniers politiques sahraouis au niveau de la sensibilisation (parrainage) et des aspects juridiques.

Est-ce que l'usage d'internet est possible, sans danger ?

Il est possible mais toujours risqué. Certains membres de la LPPS ont été victimes du logiciel espion Pegasus, ce qui témoigne de la surveillance et de la répression dont sont victimes les militants et les défenseurs des droits humains dans le territoire occupé du Sahara occidental.

Hassana Duihi

GROUPE GDEIM IZIK

Mohamed Bani • Abdellahi Abhah • Boutangiza Mohamed El Bachir • Brahim Ismaili • Abdakahi Lakhfaoui • Sidi Ahmed Lamjayed • Laarousi Abdeljalil • Ahmed Sbai • Naâma Asfari • Banga Cheikh • Bourial Mohamed • Babit Mohamed Khouna Hassan Dah • Zaoui Lhoussein • Haddi Mohamed Lamin • Lakfir Mohamed Embarek Khadda El Bachir • Mohamed Tahlil • Toubali Abdellah.



GROUPE EL WALI

Abdelmoula Hafidi • El Kantaoui Elbar • Elwahidi Aziz Elbachir Amaadour • Mohamed Dadda.



AUTRES DÉTENTIONS

Laasiri Salek • Khatri Dadda • Brahim Ahmed Fartat Hmatou Lakouiri • El Houssain Bourakba • Aiman El Yatribi • Laaroussi Brahim Essalem Aila • Aabidin Elbar.



Des nouvelles des prisonniers politiques sahraouis, une grande première

Merci à toutes les marraines et à tous les parrains pour leur fidélité sans faille. Une magnifique surprise en ce début 2025 !

La Ligue pour la Protection des Prisonniers Politiques Sahraouis dans les Prisons Marocaines nous a transmis 3 réponses aux copies des courriers que vous envoyez régulièrement. Quelle émotion partagée lors de la dernière AG de janvier 2025 !

Notre chaîne de fraternité fonctionne et doit s'amplifier. Vos cartes, photos, messages sont porteurs d'espoir malgré les longues années d'enfermement dont l'illégalité est reconnue par les instances internationales.

Naïk, Martine, Claude... et les autres ! vous êtes nombreux à nous envoyer les copies de vos courriers, transférés à la LPPS. Ainsi les familles les reçoivent et quand une visite est possible, elles les remettent au prisonnier. Vos messages sont vivants !

Deux courriers d'Ahmed Sbaï, condamné à perpétuité, prisonnier à Kénitra

« J'ai reçu votre message par l'intermédiaire de la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis. En raison des circonstances, j'ai tardé à vous répondre. J'ai été très satisfait de votre lettre et de tout ce qu'elle contenait. Quelle beauté que la solidarité et l'attention qui émanent de personnes que vous ne connaissez pas et que vous n'avez jamais rencontrées, mais qui se soucient de vous et votre situation. Je me sentais heureux et intéressé !

Merci de m'avoir écrit et d'avoir pensé à moi et à ma famille. En prison, de tels messages m'aident à me libérer de la réalité et me donnent plus de détermination et de résolution pour résister à toutes les circonstances.

Merci et mes salutations à toi et à tous les membres de ta famille. J'espère que le destin nous réunira un jour pour que les remerciements soient directs. »

Prisonnier politique : Ahmed Sbaï, prison centrale de Kenitra, condamné à perpétuité

« Mes salutations à vous Madame Naïk le Gall. J'ai reçu votre merveilleuse lettre par l'intermédiaire de la ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines. Votre lettre est pleine d'expressions et de sentiments sincères, et les moments de Noël en famille. Je suis en bonne santé et la famille aussi.

Je me crée une réalité spéciale pour me protéger de la réalité de la prison et de sa trivialité, et j'essaie également de rester positif et optimiste. J'établis un programme quotidien auquel je me tiens jusqu'à ce que la liberté me trouve pleinement préparé.

Merci d'avoir transféré ces belles vues de la mer, vous m'avez fait voyager là-bas à travers mon imaginaire. Assurez-vous que votre message est une bougie qui illumine l'obscurité du lieu, et j'exprime mon bonheur que vous pensiez, communiquiez et vous préoccupez de moi en tant que prisonnier dans les profondeurs de la prison. Salutations à vous et à tous les membres de la famille. »

**Prisonnier sahraoui : Ahmed Sbaï
Prison centrale de Kénitra 14/01/2025**

Un courrier de la famille de Sidi Ahmed Lamjayed, condamné à perpétuité

« Nous, la famille de Sidi Ahmed Lamjayed, voulons élever nos salutations et nos nombreux remerciements à Martine Minvielle.

Pour votre solidarité avec nous à travers les messages que vous envoyez au prisonnier politique sahraoui Sidi Ahmed Lamjayed, que nous avons reçus par l'intermédiaire de la ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les Prisons Marocaines. Nous tenons également à vous transmettre les salutations et gratitude de notre frère Sidi Ahmed pour cette solidarité et cet intérêt de votre part

Nous ne pouvons décrire sa joie et son bonheur lorsqu'il a appris l'arrivée de vos lettres, tout comme il n'a pas caché son extrême mécontentement lorsqu'il a appris que l'administration pénitentiaire retenait vos lettres de solidarité. M. Ahmed Lamjid nous a demandé de vous informer de ne pas cesser d'écrire des lettres de solidarité en raison de leur importance pour soutenir les prisonniers à l'intérieur de la prison et également comme moyen de pression sur l'administration pénitentiaire et l'État occupant.

En conclusion, nous vous adressons ses salutations et ses sincères remerciements et gratitude pour votre noble position et votre suivi de son cas et de celui de tous les prisonniers politiques sahraouis. »

**Prisonnier sahraoui : Sidi Ahmed Lamjayed
Prison de Ait Melloul 1**

**Pour parrainer un filleul, envoyer un mail à :
parrainageppsahraouis@gmail.com**

Pour info complémentaire : ecrirepourlesliberer.com

Maitre Gilles Devers, avocat du Polisario, est décédé le 22 novembre 2024



Le 5 décembre, à Lyon, une foule nombreuse a rendu un hommage à l'avocat, défenseur des droits des peuples, du Polisario, et de très nombreuses associations. C'est avec tristesse que l'AARASD était présente à Lyon pour accompagner Maître Gilles Devers à ce dernier voyage.

Avocat exceptionnel, engagé pour les droits des peuples, celui de la Palestine et celui du

Sahara occidental, en particulier. Avocat et militant, jamais il ne refusait de partager avec nous ses combats de juriste et d'avocat. Depuis 2012, il a travaillé, lutté sans jamais se décourager ou douter pour engager avec le Front Polisario, la bataille juridique dans l'Union européenne. Bataille qui vient d'être gagnée, le 4 octobre 2024 avec l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne.

Maître Devers s'est éteint en ayant connaissance de cette avancée majeure.

Il a également entendu les juges de la Cour Pénale Internationale délivrer un mandat d'arrêt contre Monsieur Nétanyaou.

Les Sahraouis et l'AARASD perdent un militant et un ami, mais avec lui et avec son fils Manuel, nous savons désormais que les causes pour lesquelles nous sommes engagés peuvent être entendues et reconnues devant les tribunaux internationaux et les institutions internationales.

À nous de continuer les combats pour que le peuple sahraoui puisse retrouver l'entièreté de ses droits.

Fabienne Reberieux

Les constatations des organes et mécanismes onusiens : des preuves incontestables des violations des droits des Sahraouis

Un travail important a été entrepris par la LPPS au cours des dix dernières années afin d'alerter les différents mécanismes et organes de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la situation des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines.

Ces derniers sont victimes de nombreuses violations de leurs droits : condamnations prononcées dans le cadre de procès inéquitables, détentions arbitraires, mauvais traitements et actes de torture, violation des standards minimum de détention, refus de leur droit d'accès à la santé et aux médecins, etc. Plus largement, les familles de ces détenus font aussi l'objet de représailles et de violations de leurs droits.

Plusieurs organes et mécanismes ont été saisis pour juger tant des violations commises à l'encontre de défenseurs et défenseuses de la cause sahraouie, journalistes, militants et avocats, mais également des violations commises à l'encontre de groupes de détenus, en particulier les prisonniers de Gdeim Izik, du groupe des étudiants et des jeunes incarcérés au Sahara occidental.

Depuis 2017, de nombreux Rapporteurs spéciaux, telle que Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits humains ont émis des communications alertant sur les violations des droits humains commises à l'encontre de ces défenseurs et de ces groupes de détenus. Le Comité contre la torture (CAT) chargé du respect de la « Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » par ses Etats parties, dont le Maroc, a également rendu des décisions en faveur des détenus sahraouis à la suite de plaintes individuelles.

Depuis 2014, 5 décisions en faveur de détenus du groupe de Gdeim Izik ont été rendues par le Comité qui a affirmé le caractère systémique de la torture sur les membres de ce groupe. Il a constaté les multiples violations de la Convention par le Maroc et a invité le Maroc à prendre les mesures appropriées telles que la réalisation d'enquêtes impartiales sur les événements en question mais aussi chaque fois qu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'un acte de torture a été commis, l'indemnisation des victimes et de leur famille de façon adéquate et équitable, la permission pour les requérants de recevoir les traitements médicaux adéquats ainsi que la visite de médecin, etc.

Dans chacune de ses décisions, le CAT invite également les autorités marocaines à s'abstenir de toute mesure de représailles envers les requérants et leur famille.

À partir de décembre 2020, un Collectif composé de membres de l'AARASD, de la LPPS, d'avocats et de juristes de France et d'Italie, d'organisations internationales de défense des droits de l'homme telles que l'ACAT-Action des Chrétiens contre la torture et de la peine de mort, la FIDH, ISHR-Genève International Service for Human Rights, ont relancé le processus des plaintes auprès du CAT.

Malgré le COVID et l'affaire Pegasus, l'espionnage par le Maroc avec le logiciel israélien NSO découvert par le Collectif de journalistes *forbidden stories* et dénoncé en juillet 2021 qui a affecté les iPhones de membres du collectif, le travail s'est poursuivi.

Dès lors, 9 nouvelles plaintes individuelles (dont 8 issues du groupe Gdeim Izik et une du groupe des étudiants) ont été préparées et déposées collectivement en 2022 afin de leur donner un poids et une visibilité plus importants. Des décisions sont attendues mais ne devraient pas intervenir avant la fin de l'année 2025 voire 2026.

Alors que le Royaume du Maroc persiste à dénier le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, ces décisions venant d'organes et mécanismes internationaux issus de l'ONU, et donc reconnus internationalement et qui s'imposent aux Etats membres, constituent des preuves incontestables du comportement des autorités marocaines à l'encontre de nos camarades sahraouis et de la nécessité que la Communauté internationale prenne des mesures pour en assurer le respect.

La reconnaissance de la torture des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines à travers des décisions explicites émises par un organe impartial est un facteur important pour réfuter les affirmations du Maroc selon lesquelles il respecte ses obligations et le droit international au Sahara occidental alors même qu'il occupe illégalement ce territoire depuis 1975.

Cette reconnaissance met par ailleurs les autres Etats parties à la Convention contre la torture, et notamment la France et l'Espagne, face à leur responsabilité envers ces victimes ainsi qu'à leurs obligations d'examiner dans quelle mesure les Etats parties respectent les dispositions de cette Convention.

Mélissa

Pour en savoir plus :

- Avis du Groupe de travail sur la détention arbitraire (GTDA) relatif aux prisonniers Gdeim Izik, A/HRC/WGAD/2023/23 du 11 octobre 2023.
- Avis du GTDA relatif au groupe des étudiants, A/HRC/WGAD/2019/67 du 7 février 2020.
- Le Monde, Sahara occidental : une experte de l'ONU demande au Maroc de ne plus viser les défenseurs des droits, 02 juillet 2021.
- Yabiladi, Sahara : Le Maroc épinglé par la rapporteuse onusienne sur les défenseurs des droits humains, 02 juillet 2021.

Chaque prisonnier a une famille, témoignages

Nous avons demandé à un journaliste sahraoui, Mamine Hachimi, obligé à l'exil, en demande d'asile en France, de nous faire partager le ressenti des familles de prisonniers. À travers le parrainage, nous sommes en contact avec nombre d'entre elles. C'est aussi une manière de mieux les saluer.

La souffrance des familles sahraouies face à l'emprisonnement politique.

Pour de nombreuses familles dont les proches sont en prison, alors qu'ils ont été condamnés injustement, la douleur est indescriptible. Des peines lourdes et injustes prononcées au regard de leurs opinions politiques. Toutes ces familles pleurent mais sont sûres que les prisonniers derrière les murs de leurs prisons ne pleurent jamais.

Douleur et rupture qui accompagnent le quotidien.

L'emprisonnement du père, frère, ou du fils provoque une rupture en vous. En d'autres termes, les familles sahraouies sont confrontées à des difficultés sous forme de souffrance psychologique, mais également par un ensemble de difficultés économiques et sociales engendrées par ce vide. Nombre d'entre elles vivent dans un milieu brutal et leur situation peut s'aggraver avec la possible disparition des aides sociales, souvent indispensables. Leurs enfants grandissent sans pouvoir rêver dans un climat d'incompréhension et souvent de solitude.

Pour les enfants, être à l'école c'est difficile et comment comprendre que son père est en prison pour ses idées politiques ?

Au Sahara occupé, le groupe le plus douloureusement affecté par l'emprisonnement est celui des enfants. Chaque matin, il supportent le fardeau de l'absence paternelle et peuvent être soumis à l'école aux réflexions de leurs camarades. C'est compliqué pour de jeunes enfants de comprendre et d'accepter de telles situations, être en prison pour ses idées politiques ? Certains enfants réagissent, discutent pour résister et retrouver un minimum de tranquillité, d'autres sont emportés par le chagrin, mais tous éprouvent des sentiments de manque et d'injustice. Mais la stigmatisation est encore plus douloureuse qui peut s'accompagner de violence, au centre du sentiment d'isolement.

Un témoignage significatif : Mohamed Bani et sa famille.

Mohamed Bani est un prisonnier politique sahraoui. Père de cinq enfants, lesquels grandissent dans la souffrance de son absence. Mais ils expriment cette souffrance de manière différente.



Après sa 4^e expulsion du Maroc, Claude observe une grève de la faim qui dura 30 jours à la Mairie d'Ivry sur Seine pour retrouver son droit de visite à son mari supprimé en 2016.



Les familles des prisonniers politiques sahraouis dans une action militante devant les domiciles des familles à El Aaiun occupée, en solidarité avec Claude Mangin.



Certains pleurent, d'autres se murent dans le silence, mais tous sont marqués par cette séparation. Sa femme par contre se bat chaque jour, en raison des problèmes économiques et sociaux qui s'accumulent, pour élever seule ses enfants.

Les familles des détenus de Gdeim Izik vivent une punition collective.

Toutes ces familles connaissent depuis 2013 une existence si triste. Les peines de leurs proches ont été très lourdes, pour plusieurs d'entre eux, à perpétuité, Leurs conditions d'emprisonnement sont inhumaines, privés de leurs droits fondamentaux, leur situation est douloureusement partagée par leurs familles. La difficulté des visites régulières et sereines, l'éloignement des prisons, l'hostilité affichée du personnel pénitentiaire, les privent d'un contact apaisé avec leurs proches et rendent cette situation de séparation encore plus difficile. Toutes ces familles sont en colère et ne supportent plus une situation qui existe depuis 2013.

Un appel à la solidarité et à la justice.

La question sahraouie est d'abord un problème politique. Mais c'est aussi une tragédie humaine qui concerne des milliers de personnes, obligées de vivre au quotidien l'injustice. Cette souffrance doit interpeller chacun de nous, en particulier en France, pays qui défend depuis 1789, la liberté et le respect de la justice et des droits de l'homme ! Alors, la lecture de ce témoignage peut vous inviter à davantage lutter avec ces familles pour la libération de leurs proches. C'est notre obligation morale de refuser d'être complice de ces injustes condamnations. Donnons la main et notre amitié à ces familles qui attendent depuis trop longtemps la justice.

Mamine Hachimi

Pêche et colonisation au sahara occidental

Dans ce numéro, consacré aux prisonniers politiques, nous avons souhaité aborder la question des ressources naturelles, en particulier les ressources halieutiques qui ont fait la richesse du Sahara occidental, dès la colonisation espagnole. Nous vous proposons un reportage sur la pêche à Boujdour et Dakhla. Merci à Camille pour ce travail, texte et photos d'un reportage passionnant qui éclaire cette côte sahraoui pillée par le Maroc et les sociétés internationales de pêche.

Les principales activités de pêche du Maroc ont aujourd'hui lieu illégalement au Sahara Occidental et s'accompagnent d'une migration massive de travailleurs marocains.

L'exploitation des ressources et la colonisation marocaine se développent dans des rapports interdépendants, et entravent la résolution du conflit.

Le Sahara Occidental est considéré comme un territoire non autonome par les Nations Unies, une colonie en attente du processus d'auto-détermination. Le Maroc est lui considéré comme la puissance occupante depuis l'annexion du territoire en 1975.

En conséquence, le droit international stipule que le Maroc ne peut pas exploiter les ressources naturelles de ce territoire sans l'accord explicite du peuple sahraoui. En tant que puissance occupante elle ne peut déplacer sa population civile dans le territoire qu'elle occupe.



Point de débarquement des barques artisanales à Lakraâ.

Les deux acteurs étrangers les plus importants dans le secteur de la pêche au Sahara Occidental sont aujourd'hui l'Union Européenne et la Russie.

Depuis 2016, la Cour de Justice de l'Union Européenne a déclaré que puisque le Sahara occidental a un « statut séparé et distinct » du Maroc, aucun accord commercial ou d'association de l'UE avec le Maroc ne peut être appliqué au territoire sans le consentement explicite du peuple sahraoui. Cependant l'accord de pêche Maroc-UE n'a pas été annulé. De 2014 à 2018, dans le cadre de l'accord de pêche entre l'Union Européenne et le Maroc, l'UE aura accordé au Maroc une aide de 56 millions d'euros pour le développement de son secteur pêche, dépensé à plus de 66% pour développer les infrastruc-

tures dédiées à la pêche au Sahara Occidental - avec l'approbation explicite de l'UE pour chacun des projets.

En vertu du droit international, « tous les États sont tenus de ne pas reconnaître une situation illégale résultant d'une annexion. Ils sont en outre dans l'obligation de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de cette situation illégale. »

Le soutien de l'UE pour la pêche aura grandement participé à renforcer l'industrie halieutique marocaine, en développant une dizaine de ports et de villages pour pêcheurs au Sahara Occidental.

En offrant ainsi des possibilités de travail aux marocains, une migration massive s'est mise en place et colonise le littoral.

Au fur et à mesure, les bidonvilles de marocains se déploient autour des ports et seront prochainement absorbés par les villes nouvelles. À mesure que l'exploitation des ressources et l'occupation marocaine progressent dans ce désert, les chances pour le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination se réduisent.

LAMHIRIZ

Lamhiriz est un village situé à 318 km au sud de Dakhla, dans la région de Bir Guandouz. Le village de pêche a été créé en 2009, et comprend une halle au poisson, des logements pour pêcheurs, une antenne médicale, un centre commercial, une école primaire, une mosquée, un atelier de réparation des barques, un atelier mécanique, etc.



Commerce du poulpe au point de débarquement des barques du village de pêcheurs de N'Tireft.



Halle au poisson dans le "point de débarquement" du village de pêcheurs de Lamhiriz, créé en 2009. Sur trois années, l'UE a financé à hauteur de 142 000 € la mise à niveau de cette halle au poisson, et l'équipement nécessaire au transport des produits de la pêche dans ce point de débarquement.

Seulement une dizaine de personnes (gendarmerie, marine royale, et la famille de l'imam) habitent ce village mort-né, aujourd'hui façonné par l'érosion. À côté de ce village fictif, le bidonville de Lamhiriz est peuplé de pêcheurs saisonniers marocains, commerçants, mécaniciens. De 2014 à juillet 2018, l'Union Européenne aura financé nombre de projets destinés au village : 136 000 € ont été

accordés pour la mise à niveau de la halle au poisson. 543 000 € ont été accordés pour l'installation d'énergie solaire. Les murs autour du village font partie d'un financement global comprenant neuf ports. Quatre des ces neuf projets sont au Sahara Occidental occupé : Boujdour, El Aaiun, Dakhla et Lamhiriz. Le coût total pour la réalisation des neuf projets est estimé à 1,4 million €.



Financé par l'UE, ce mur sépare le nouveau village de pêcheurs de Lamhiriz du bidonville de pêcheurs marocain. Dans le cadre du protocole de pêche, l'Union Européenne a accordé au Maroc une aide de 597 500 € .



Mosquée au centre du bidonville de pêcheurs marocains de Lamhiriz. La mosquée dans le nouveau village n'est pas fréquentée par les pêcheurs marocains.

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Marche Verte, en 2015, le roi Mohammed VI a lancé un certain nombre de projets destinés au développement des « Provinces du Sud ».

Parmi ces projets, un nouveau port à Lamhiriz, pouvant accueillir des bateaux de pêche côtière, grâce à la création de plusieurs digues et quai flottant.

Le lancement de ce projet a impulsé la création d'une dynamique économique régionale, notamment dans la ville voisine, Bir Gandouz. L'ambition affichée étant de faire de ce village voisin un hub économique vers l'Afrique sub-saharienne.

Cette région jusqu'alors peu occupée, est en plein boom démographique. Converti en chef lieu provincial, l'extension urbaine de Bir Gandouz s'est faite dans un temps record.

Des campagnes de peuplement très avantageuses ont attiré des familles, commerçants, et petits investisseurs.

LAKRAÂ

À 180 km au sud de Boujdour, le bidonville de Lakraâ s'est formé autour du Point de Débarquement Aménagé.

Ce PDA fut construit par le Maroc en 1999 comme projet pilote pour développer le secteur halieutique, grâce au conditionnement et la commercialisation des produits de la mer dans les « Provinces du Sud ». Pendant la saison de la pêche au poulpe, de nombreux marocains viennent peupler ce bidonville. Le travail est difficile, les habitats précaires, cependant l'argent mis de côté pendant ces mois permet d'élever son niveau de vie au Maroc.

Dans les bidonvilles de pêcheurs, la lettre Z de l'alphabet tifinagh est un symbole berbère souvent inscrit sur les cabanes pour exprimer la « marocanité » de ce territoire. Cette lettre Z symbolise « l'homme libre » et s'oppose radicalement aux Sahraouis - colonisés et discriminés dans l'accès au travail et au logement.

**Textes et photos d'Elli Lorz
Photos sur la pêche réalisées
entre 2017-2018.
<http://lorz-elli.com>**



Retour des campements



Nous avons séjourné du 9 février au 16 février 2025 dans les campements de réfugiés sahraouis de Tindouf en Algérie.

Nous étions une belle équipe de 15 personnes, composée de militants associatifs, une avocate, un prêtre, trois journalistes.

Par petits groupes de 2 à 3, nous étions accueillis chez des familles sahraouies, dans le campement d'Aousserd, et plus précisément dans le quartier de Mijek (jumelé avec la ville d'Ivry sur Seine).

Pendant une semaine nous avons découvert, ou redécouvert les campements d'Aousserd, de Smara, de Boujdour, et Rabouni.

Cette mission a été très riche, en rencontres, réflexions, échanges

Les différentes rencontres officielles ont permis de cerner les enjeux politiques et humanitaires.

Leïla et moi avons été accueillies par Alamu Medhi Mouloud. Nous étions hébergés dans la maison de sa mère, arrivée à l'âge de 10 ans dans les campements. Alamu et sa sœur ont grandi ici, et habitent les maisons voisines. Alamu est mère de trois enfants, et sa sœur Ajnaza a deux enfants. Aucun homme à l'horizon dans un premier temps. La grand-mère est veuve depuis un an et habite principalement dans la tente installée entre les trois maisons. Les maisons de ses deux filles sont en chantier. Pendant la semaine, deux ouvriers travaillent sur l'extension en parpaing de la maison d'Ajnaza.

Quand je regarde la grand-mère bercer le bébé d'Alamu dans ses bras, je suis frappée par cette scène. Je pense aux 50 ans d'exil qui approchent et aux trois générations de femmes et filles rassemblées sous cette tente en Algérie.

Les midis et les soirs, on passe du temps à jouer avec les 4 enfants : Hama, Leïla et leurs cousins Alamu, Adou.

Des enfants plein de douceur, à l'image des parents et de la grand-mère.

La famille attend le retour d'Espagne du mari d'Alamu, Rachid. On voit l'excitation monter chez ses enfants de jour en jour, et Alamu qui s'affaire aux derniers préparatifs.

Rachid, fait son apparition en milieu de semaine, et les enfants disparaissent pour leurs retrouvailles en famille sous la tente. Et je repense en souriant à Alamu, la maman, qui m'avait glissé la veille en rigolant : « depuis que vous êtes là, les enfants ont oublié notre existence ».

Depuis environ 4 mois Rachid était en Espagne à enchaîner des boulots.

Tout le reste de la semaine on va assister à des moments touchants, des gestes de tendresse, des petites attentions. Le papa qui offre un vélo, le papa qui fait du cerf-volant avec les enfants, le papa qui se presse vers la cuisine pour aider sa femme afin de finir vite et de passer plus de temps en famille, le papa qui aide la grand-mère, le papa qui va chercher en voiture ses enfants à l'école.

Je revois Hama, 10 ans, sur le siège passager tout sourire, il ne regarde pas dehors, il n'entend pas ses amis d'école qui l'appellent, il ne voit pas le vélo à l'arrière que son père vient d'acheter, il fixe juste son père à ses côtés. La voiture démarre et il ne lâche pas du regard son père.

Cette histoire familiale de séparation et de retrouvaille on la retrouve toute la semaine chez un grand nombre de Sahraouis dans les campements. Untel est en Espagne, untel vient de rentrer. À l'exil en Algérie s'ajoute l'exil forcé vers l'Europe. À la séparation des familles entre le territoire occupé et les campements s'ajoutent ces nouvelles séparations familiales.

Puis il y a la guerre, les départs au front. Les jeunes militaires d'aujourd'hui ont souvent grandi avec l'absence de leurs pères également engagés dans l'armée. Des séparations qui se répètent malgré eux d'une génération à l'autre. Les pères témoignent de leurs grandes proximités avec leurs enfants, et de leurs difficultés à vivre ces séparations.

Les mères restent, d'une certaine manière elles poursuivent ce qu'elles ont construit ici quand les hommes étaient à la guerre, elles gèrent à l'échelle de sa maison, des quartiers, des Wilayas, des ministères.

Pour nous visiteurs d'une semaine, tous ces échanges sont précieux. On prend ainsi connaissance des engagements et des luttes, d'une échelle personnelle à celle d'un peuple. Faisons notre possible pour faire entendre leurs voix. Qu'on respecte leurs droits. Qu'ils rentrent enfin chez eux au Sahara occidental.

Plusieurs raisons poussent au départ

Yahia Bouhoubeyni, président du Croissant Rouge Sahraoui l'atteste, l'aide humanitaire n'est pas suffisante. 78,3 % de la population est en totale vulnérabilité. 3/4 femmes enceintes souffrent d'anémie chronique. 1/3 des enfants sont en anémie.

Puis il y a la pluie qui détruit inlassablement les maisons en adobe depuis tant d'années. Construire en parpaing c'est une affaire coûteuse, et un pas à franchir. Les réfugiés pensaient rentrer chez eux avec le cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum prévu pour 1992.

Le référendum n'a pas eu lieu, et l'absence de volonté politique en Occident pour faire appliquer le droit force les familles à trouver des alternatives pour subvenir aux besoins, vivre dignement malgré toutes les contraintes.

Et en attendant, les richesses du Sahara occidental bénéficient au Maroc et à ses alliés occidentaux.



Lancement de la Marche dans les campements

Lancement de la Marche pour la liberté des prisonniers politiques sahraouis, dans le campement d'Aousserd, le 12 février 2025. À partir du 30 mars, la Marche pour la liberté va traverser la France et l'Espagne jusqu'à la prison de Kénitra au Maroc. Pendant ces deux mois, des activités en solidarité avec les prisonniers seront organisées dans les campements en Algérie.

Rencontre avec le Premier ministre de la RASD, Bouchraya Hamoudi Bayoune, à Rabouni le 15 février 2025

Bouchraya est né à Dakhla en 1954. Il a étudié l'économie à l'université de La Havane à Cuba. Avec une longue carrière politique derrière lui, Bouchraya est au poste de Premier ministre depuis le 13 janvier 2020.

" Depuis 50 ans l'économie marocaine est investie dans ce conflit."

La prise de position française ne fait rien avancer pour la région. Aujourd'hui si les relations entre l'Algérie et la France sont mauvaises c'est à cause de la prise de position sur le Sahara occidental.

Pour chercher la stabilité dans la région, toute la solution repose sur le droit international pour le Sahara occidental. Ce que cherche la France, l'Espagne et les États-Unis ce n'est pas la solution au conflit, c'est l'ingérence dans ce conflit.

On propose de revenir à la légalité et au droit international. C'est aux Sahraouis de décider.

On ne sait pas pourquoi l'Europe ne veut pas que les Sahraouis s'expriment pour être marocains ou indépendants. Si l'Occident veut qu'on soit marocain qu'ils nous laissent nous exprimer à travers le référendum.

Pourquoi la France veut la démocratie pour son peuple mais pas pour le nôtre ?

Nous avons fait nos études dans des écoles à l'international et on a appris les valeurs du droit et de la liberté.

Pourquoi ils s'acharnent ?

Nous voulons bâtir un État où il y a la liberté, l'égalité, la distribution équilibrée de l'économie pour les femmes et tous. Nous voulons un état démocratique libre.

Ce qui est regrettable c'est que l'Occident aide un royaume où il n'y a pas de liberté d'expression, une dictature.

Nous les Sahraouis ne comprenons pas ces compromissions, ces complotages. La plus haute instance juridique en Europe dit en octobre que le Sahara et le Maroc sont deux territoires distincts et un mois plus tard Macron dit que le Sahara est marocain, en contradiction avec la justice européenne.

C'est grave que l'Europe ne respecte pas le droit et les verdicts de la justice européenne, alors à quoi servent ces droits ?

La France et l'Espagne ont tenté de faire pression pour modifier des tournures de la justice européenne mais elle n'a pas cédé.

Le message que nous voulons diffuser c'est travaillez pour que le peuple français fasse pression, pour que votre pays respecte le droit international.

Il faut que l'Europe et spécifiquement la France respecte le droit.

L'Eucoco 2025 aura lieu à Paris fin novembre.

Nous devons tous travailler là-dessus, de façon continue et sans relâche.

La force d'un pays ne vient pas de son armement et de son économie. La force d'un pays vient de la défense des droits humains. La force doit être ancrée, stable. Elle ne bouge pas avec un changement de gouvernement.

Nous sommes convaincus de nos droits.

L'union africaine est de notre côté, la cour de justice, le droit international.

Le Maroc est entré dans un labyrinthe et jusqu'à présent il n'a pas pu trouver la sortie. C'est l'Europe qui l'a aidé à rentrer dans ce labyrinthe et qui doit l'aider à en sortir.

La commission du commerce de l'Union européenne nous a convoqués et nous sommes entrés actuellement dans des négociations. Nous sommes ouverts à tout accord qui respecte le droit de la Cour de justice européenne. Nous allons porter plainte contre les compagnies européennes qui poursuivent illégalement la vente des produits du Sahara occidental étiquetés Maroc.

Le Maroc se lance dans les bras d'Israël et des États-Unis. Mais toutes ces prises de position n'ont pas vraiment d'incidence sur notre combat.

Personne n'a condamné le Maroc dans la rupture du cessez-le-feu, dans la construction supplémentaire du mur marocain sur 40 km. Le Maroc utilise la Minurso pour légitimer l'occupation. Certains nous disent : vous êtes fou de faire la guerre contre le Maroc qui est puissant et armé. C'est le Maroc qui a demandé le référendum et le cessez-le-feu. Nous avons 2 500 prisonniers marocains et le Maroc en avait 60. Les soldats marocains ne sont pas motivés pour combattre. Si les soldats marocains devaient défendre Agadir ou Rabat ils seraient motivés mais là dans le Sahara ils ne sont pas motivés. Dans ces conditions, c'est très difficile de nous mettre à genoux.

La guerre a repris et il y a une guerre électronique très forte, et les drones nous apportent des difficultés.

L'ONU nous demande un cessez-le-feu, mais pour revenir au statu quo ? La guerre est un moyen d'arracher un droit.

Jusqu'à présent, notre guerre n'a pas atteint l'intensité de l'époque. Il revient à l'Occident de revenir à la raison et de comprendre que la paix est la solution.



Actualité de la solidarité française

« Un camion-citerne pour les sahraouis » - Le Havre

Vendredi 31 janvier, le « Camion-Citerne » a organisé dans la salle des associations d'Harfleur son traditionnel repas en présence de M. Sid Ahmed Daha, représentant le Front Polisario (FRONT POPULAIRE de Libération de la SAgiat el hamra et du RIO del Oro).

Les bénévoles de l'association se sont mobilisés plusieurs semaines avant pour la préparation et la réussite de cette soirée à laquelle environ 70 personnes ont participé.

Ce Rendez-vous est l'occasion de rassembler des fonds, de maintenir et renforcer agréablement les liens entre adhérents et amis de la région havraise, d'apporter les dernières informations sur la situation des Sahraouis et de présenter les projets de l'association. Nadine Lefrançois, Présidente, a rappelé les 35 ans d'engagement du « Camion-Citerne » pour la cause sahraouie. Elle a particulièrement évoqué la récente et importante décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) qui interdit d'exporter vers l'Europe des produits venant du Sahara Occidental étiquetés « Maroc ». M. Sid Ahmed Daha, au nom de la Représentation du Front Polisario en France a salué et remercié l'association « Camion Citerne » pour son engagement et le soutien constant qu'il apporte au peuple sahraoui dans sa lutte.

Pour l'année 2025 l'association Camion-Citerne prévoit :

- D'accueillir en famille, comme chaque année, un groupe d'enfants venus des campements de réfugiés de LAGUERA et mettre en place une action -à définir- en relation avec la Mairie de Laguera.
- De prendre part au recensement de produits importés illégalement du Sahara occidental par le Maroc, campagne initiée par l'association « Western Sahara Ressources Watch ».
- De participer à la « Marche pour la Liberté » coordonnée par l'AARASD notamment lors de l'étape de Tours et de relancer la parrainage des prisonniers.
- De prendre part à l'organisation de la « journée anti-coloniale » qui se met en place dans la région havraise.

Tribune Festisol



Ce mois de novembre 2024, dans le cadre des activités du FESTISOL, au Mans, deux associations si proches qui défendent l'autodétermination et l'indépendance des peuples de Palestine et du Sahara occidental, ont invité Manuel Devers, juriste et Oubi Bouchraya, Représentant du Front Polisario à Genève et en Europe, pour tenir conférence !

Devant un public nombreux et attentif, cette conférence fut passionnante tant Manuel Devers qu'Oubi Bouchraya, ont su présenter leurs engagements au service de ces deux luttes si longues, qui toutes deux s'appuient depuis des décennies sur le droit international.

Ces deux luttes au service de deux peuples, sont aussi au service de nous tous qui défendons le respect du Droit international et de l'effort de justice qu'il représente.

Gonfreville l'Orcher, ville jumelée avec la daïra de Jréfia dans les camps de réfugiés sahraouis, est solidaire de la marche pour la liberté des prisonniers politiques sahraouis et participera à plusieurs étapes de ce chemin militant.

SITES

www.association-des-amis-de-la-rasd.org
et www.sahara-info.org

www.ecrirepourlesliberer.com

Facebook :
Amis de la République
Sahraouie



Sahara Info n°198 - Février / Avril 2025

Directrice de publication : Régine Villemont

Rédaction : Naâma Asfari, Leïla Bounebacha, Hassana Duihi, Elli Lorz, Mamine Hachimi, Melissa, Ali Roubiou, Fabienne Reberieux, Françoise Schwartz, Pierre et Joëlle Toutain, Régine Villemont

Photos : Leïla Bounebacha, Elli Lorz, Ali Roubiou, Françoise Schwartz

Mise en page : Mélanie Fourmy

Imprimeur : Imprimerie de Pontlieue - Le Mans (72)

Pour tout contact et soutien aux Sahraouis :
Association des Amis de la RASD/France
bur.aarasd@wanadoo.fr

AARASD : BULLETIN D'ABONNEMENT 2025 À SAHARA INFO

Abonnement 25 €

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

E-mail :

Je renouvelle mon abonnement

Je m'abonne pour la 1^{ère} fois

Je désire recevoir SAHARA INFO : par courrier Postal

par internet dématérialisé

MODE DE PAIEMENT :

● Par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD : À envoyer à Association des Amis de la RASD chez Mme Chantal Hermange, 77 rue des Orchidées, 72000 Le Mans

● Par virement bancaire sur le compte de l'Association des Amis de la RASD avec la mention : Abonnement. IBAN : FR76 1548 9048 1700 0225 0494 046 - BIC : CMCIFR2A

Date et signature

ADHÉSION ET DONS

Demander le document par mail :
bur.aarasd@wanadoo.fr